



**M I G A D O**  
*Migrateurs Garonne Dordogne*

**PROGRAMME D' ACTIONS D' INTERÊT COMMUN ONEMA – MIGADO**  
**MISE EN COMMUN DES DONNEES RELATIVES AUX POPULATIONS**  
**DE POISSONS MIGRATEURS AMPHIHALINS**

**RAPPORT D' ACTIVITE 2013**

Etude financée par :

L'ONEMA

**Laurent CARRY**

**septembre 2014**

MI.GA.DO. 21GD-14-RT



## CONTEXTE

Les Associations Migrateurs participent à l'évaluation et à la valorisation des divers programmes menés aux différentes échelles territoriales de bassin. Elles produisent et centralisent des données relatives aux populations des poissons migrateurs amphihalins, qui constituent un patrimoine utile à la gestion de ces populations et des rivières sur chaque bassin versant. Ces données sont indispensables pour la conception et l'évaluation d'une politique nationale des migrateurs. Il convient cependant de les bancariser et de les mettre en cohérence au niveau national.

L'ONEMA, quant à lui, anime et participe à l'acquisition des informations relatives à l'eau et aux milieux aquatiques, aux activités et services associés, ainsi qu'à la mise à disposition de ces informations auprès du public et des autorités tant nationales et européennes que territoriales et de bassin, dans le cadre du schéma national des données sur l'eau. A ce titre, l'ONEMA assure la coordination technique du système d'information sur l'eau (SIE), visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données relatives à la connaissance de l'eau, des milieux aquatiques, de leurs usages et des services publics de distribution d'eau et d'assainissement : il définit et diffuse le référentiel de ce système d'information et met en place les bases de données thématiques.

La FNPF a pour mission la protection du patrimoine piscicole et en particulier les poissons grands migrateurs. Elle participe à la protection et à la gestion durable du milieu aquatique et contribue à des actions de gestion équilibrée, de protection et de surveillance du patrimoine piscicole, ainsi qu'à des actions de formation, de promotion et d'éducation à l'environnement. La FNPF, par son engagement auprès des associations migrateurs, son mandat en matière de coordination de leurs divers travaux et sa représentation des FDAAPPMA est associée à la mise en œuvre des conventions issues de cet accord-cadre.

C'est dans cet esprit et par l'intermédiaire d'un accord cadre signé le 24 août 2010 que l'ONEMA, les sept « associations migrateurs » et la FNPF ont été amenés à préciser leurs domaines de coopération.

L'accord cadre a pour objet d'associer les associations migrateurs et la FNPF à la constitution du Système d'Information sur l'Eau (SIE) en application du schéma national des données sur l'eau (SNDE) et de préciser les domaines et les modalités de la coopération en résultant entre l'ONEMA et les associations migrateurs.

Les actions programmées au titre des trois années de l'accord-cadre, sont détaillées dans des conventions annuelles d'application bilatérales précisant les résultats attendus et la contribution financière de l'ONEMA aux actions menées par chaque association migrateurs dans le cadre du partenariat.

Les objectifs fixés au titre de l'année 2013 ont été les suivants :

- ✓ Poursuivre le travail de reprise des données historiques conservées par les associations migrateurs et l'ONEMA au sein des applications nationales développées

les années précédentes. Cela comprend (en fonction de l'opérabilité de chaque base de données) les données :

- de suivi des stations de contrôle des migrations
- de suivi des populations par indice d'abondance
- de frayères et d'habitat
- ✓ Dans le cadre de son évolution, participer au test de l'interface de saisie STACOMI.
- ✓ Participer au groupe projet pour l'élaboration de la banque nationale migrateurs : expression des besoins des utilisateurs, particulièrement définition des indicateurs et modalités de consultation.

Le programme d'actions mis en œuvre est détaillé en annexe I.

## LES ACTIONS REALISEES

### INTEGRER LES DONNEES DE SUIVI DANS LA BANQUE DE DONNEES NATIONALE

- ✓ Intégrer les données de suivi des stations de contrôle dans la banque nationale

**Aucune réunion de travail n'a été organisée par l'ONEMA au cours de l'année 2013.**

En 2012, MIGADO a participé à deux journées d'échanges au siège de l'IAV (La Roche Bernard) afin d'obtenir une formation pratique et technique de la part des concepteurs de STACOMI. Lors de ces journées, les données historiques migratrices issues du bassin de la Dordogne (Tuilières) et Garonne (Golfech) ont été intégrées dans la base de données STACOMI. Par ailleurs, il avait été prévu de créer une interface de saisie pratique et utilisable par tous les acteurs pour permettre une gestion autonome de ces données.

En l'absence d'une nouvelle interface de saisie, il apparaît pour l'instant plus simple que MIGADO transmette ses données à l'équipe de C Briand qui se chargera de les intégrer dans l'application existante.

Ainsi, les données historiques des stations de contrôle du bassin de la Garonne seront intégrées en 2014 selon le principe énoncé ci-dessus.

- ✓ Intégrer les données de suivi des populations par indice d'abondance

**Aucune réunion de travail n'a été organisée par l'ONEMA au cours de l'année 2013.**

Cependant, les données de pêches électriques « saumon » du bassin de la Garonne sont saisies actuellement par l'ONEMA (DIR 7) et les données de pêches électriques anguilles sont saisies par MIGADO sous WAMA.

Il avait été convenu lors d'une réunion en juin 2011 que les données pourront être

transmises à l'ONEMA sous le format d'un fichier d'échange intégrable à la banque de données nationale. A ce jour, aucun fichier validé par l'ONEMA n'a été transmis à l'association MIGADO.

✓ Intégrer les données de frayères et d'habitat

Le 29 juin 2011, l'ONEMA a réuni les associations migrateurs afin de démarrer un groupe de réflexion sur l'analyse des besoins des associations migrateurs vis-à-vis de la création d'un outil de bancarisation des données de frayère et d'habitat. Lors de cette réunion d'échange, MIGADO a indiqué n'avoir aucun besoin concernant la mise en place d'outils permettant de bancariser les données frayères et habitats.

La majorité des associations migrateurs consultées lors de cette réunion ne semblant pas avoir de besoins vis-à-vis de la création d'un outil, il a été décidé de travailler ensemble à la création d'un dictionnaire de données afin que l'ONEMA puisse développer une base de données nationale en conformité avec les données récoltées sur le terrain par les associations migrateurs et en conformité avec le SANDRE.

Une fois ce travail réalisé, l'ONEMA fournira un fichier d'échange à MIGADO afin que l'association transfère ses données à l'ONEMA sous une forme standardisée pouvant directement être importées dans la base de données nationale.

**Aucune réunion de travail n'a été organisée par l'ONEMA au cours de l'année 2013 pour la réalisation de ce travail.**

#### PARTICIPER AU TEST DE L'INTERFACE DE SAISIE STACOMI

Afin de faciliter l'intégration des données des stations de contrôle dans la base nationale, une interface de saisie a été créée sous Java. Après différents tests réalisés en 2010 par les associations migrateurs, il est apparu nécessaire d'optimiser cette interface afin de réduire le temps de saisie des associations migrateurs. Des réunions avaient eu lieu en 2010 entre l'ONEMA et les associations migrateurs afin de déterminer un cahier des charges pour l'optimisation de cette interface.

**Les conventions 2011 et 2012 signées entre l'ONEMA et MIGADO prévoyaient de participer au test de la nouvelle interface de saisie. Cependant, la nouvelle interface de saisie de STACOMI n'a pas été déployée par l'ONEMA.**

#### PARTICIPER, AU GROUPE PROJET POUR L'ELABORATION DE LA BANQUE NATIONALE MIGRATEURS

**Le groupe de travail « projet » pour l'élaboration de la banque nationale migrateurs devait être piloté par l'ONEMA ; ce travail n'a pas été réalisé en 2013.**

# ANNEXE 1

## PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERET COMMUN ONEMA - MIGADO

<b>Action n°</b>	2013
<b>Titre</b>	<b>Mise en commun des données relatives aux populations des poissons migrateurs amphihalins</b>
<b>Contexte</b>	<p>L'ONEMA assure la coordination technique du système d'information sur l'eau (SIE), visant au recueil, à la conservation et à la diffusion des données relatives à la connaissance de l'eau, des milieux aquatiques, de leurs usages et des services publics de distribution d'eau et d'assainissement ; il définit et diffuse le référentiel de ce système d'information et met en place des bases de données thématiques.</p> <p>La coopération entre l'ONEMA et MIGADO dans le domaine de la connaissance porte sur des données relatives aux populations des poissons migrateurs amphihalins. Celles-ci constituent un patrimoine utile à la gestion de ces populations, des rivières sur chaque bassin versant et aux travaux scientifiques, notamment sur les changements globaux. Ces données sont indispensables pour la conception et l'évaluation d'une politique nationale des migrateurs, il convient cependant de les banqueriser et de les mettre en cohérence au niveau national.</p>
<b>Objectifs ONEMA</b>	<p>Les présentes études entrent dans le cadre de la convention ONEMA-INRA 2013-2015, et des objectifs du programme de travail de l'ONEMA 2013-2015, notamment les objectifs :</p> <p style="text-align: center;"><b>3 : Contribuer à l'évaluation des politiques de l'Eau</b>  <b>22 : Disposer d'un système d'information fiable</b>  <b>23 : Diffuser les résultats et promouvoir les actions de l'ONEMA</b></p>
<b>Description des tâches</b>	<p><b>Les tâches adoptées dans le cadre de la présente convention sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer le travail commencé depuis 2009 pour la mise en place d'une banque de données nationale des stations de comptage des migrateurs amphihalins et des outils d'alimentation, de traitement et de diffusion des données en reprenant les données produites au cours de l'année ainsi que les données historiques conservées par les associations migrateurs et l'ONEMA au sein des applications nationales développées les années précédentes. Cela comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des stations de contrôle des migrations</li> <li>• Des suivis par indice d'abondance</li> <li>• Des suivis de frayères et d'habitat</li> </ul> </li> <li>- Contribuer à l'expression des besoins et à la recette des applications informatiques développées dans le cadre de la « banque nationale migrateur »</li> <li>- Faciliter l'accès aux données élaborées et présentées dans les rapports d'activités de l'Association dans le cadre des besoins relatifs à la STRANAPOMI co-pilotée par l'ONEMA.</li> </ul>
<b>Correspondant MIGADO</b>	Sylvie Boyer-Bernard
<b>Correspondant Onema</b>	Bénédicte Valadou
<b>Autres correspondants Onema</b>	Caroline Pénil – Jean Pierre Porcher
<b>Acteurs externes</b>	INRA ; FNPF ; autres associations migrateurs ; Agence de l'EAU, partenaires du SIE...

Migrateurs GARonne DOrdogne

<b>Résultats attendus et calendrier</b>	30 juin 2014 : Rédaction d'un rapport d'activité précisant les actions réalisées Participation aux réunions Fournitures de données et contribution à leur intégration dans le cadre des bases de données ou banques du SIE
<b>Date de rédaction</b>	Juillet 2013
<b>Version</b>	V2
<b>Référence Conv</b>	Conv 2013_ONEMA- Association MIGADO